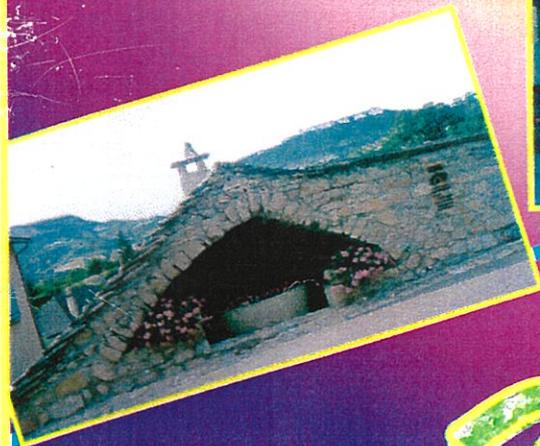
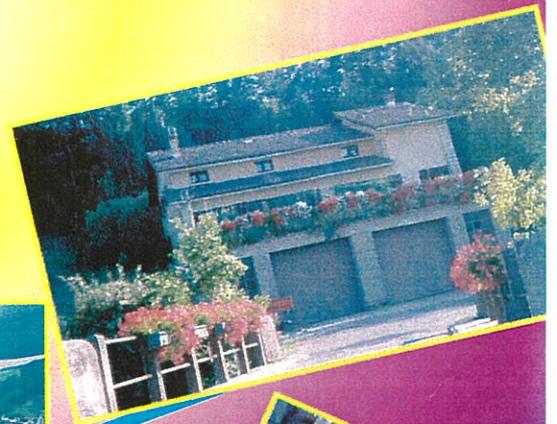
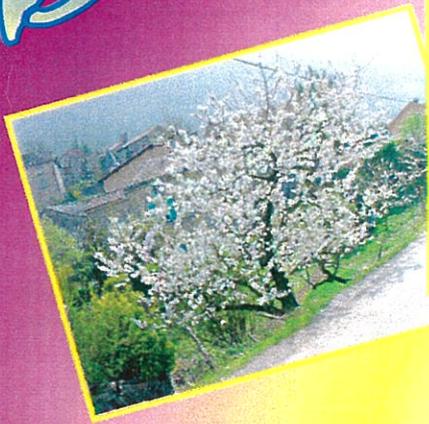


# La CRESSE

## Bulletin Municipal



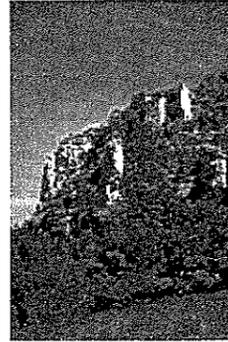
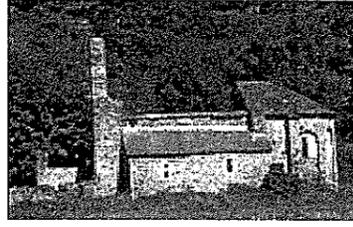
# 2002

Continuez sur la D 547 : peu après Pailhas, peu avant Quézaguet, enjambez la rivière Tarn par la D 512. Le promontoire de Caylus vous guette. Vous arrivez à la Cresse.

Y a-t-il beaucoup de villages de moins de trois cents habitants qui parviennent encore à posséder leur école primaire et maternelle ?

La Cresse, de par sa volonté municipale, appartient à ceux-là.

Il est vrai que cette séduisante bourgade nichée sur la rive gauche du Tarn sait miser sur la jeunesse, sur l'enfance : l'une des contributions de la communauté de communes Millau grands causses n'a-t-elle pas concerné, justement, la réalisation d'une aire de jeux ?



Dans le cadre du plan quinquennal de modernisation de la voirie communale d'intérêt communautaire, Millau Grands Causses a également assuré la maîtrise d'ouvrage de la réhabilitation de la route du Sonnac au Maubert.

L'un de ces sinueux et superbes tronçons qui permettent d'accéder au Causse noir. Car le village de la Cresse, pour une communauté qui entend bien assumer sa compétence tourisme à bras le corps est une carte maîtresse.



Ne serait-ce qu'en énumérant les ruines de la forteresse de Caylus, qui offrent au visiteur l'un des plus beaux panoramas sur la vallée du Tarn, l'église romane de Pinet datant du onzième siècle, un ancien four à pain sauvé de l'amnésie par une salutaire restauration, ainsi que le clocher de son église, si reconnaissable, La Cresse est un régal pour l'œil.

L'élégance de ses façades, ajoutée aux travaux de réfection du carrefour et d'enfouissement des réseaux pour lesquels la communauté a apporté son aide financière, ne tempère pas cet agréable constat !



## CHERS AMIS CRESSOLS

*L'année 2002 se termine, chargée d'évènements importants sur le plan politique d'abord, Puis malheureusement par un constat, la poursuite de la violence dans le monde.*

*Notre petit village de LA CRESSE au pied du Causse noir poursuit sa vie paisible, malgré de temps en temps quelques turbulences de voisinage.*

*Après plusieurs années d'efforts nous voilà récompensé par le prix d'encouragement départemental des villages fleuris dont la population n'atteint pas les 500 habitants, je me dois de remercier très chaleureusement toutes les personnes qui participent à l'embellissement de notre village, c'est une reconnaissance fort appréciée des touristes ou des habitants des villages voisins qui se plaisent à dire que nous avons un beau village.. Il faut pour les années à venir poursuivre nos efforts et être plus nombreux à participer, je sais que je peux compter sur vous tous.*

*Les aménagements menés déjà depuis plusieurs années se sont poursuivis, par la construction d'un parapet sur le quartier du Puech, la réfection des façades nord et sud du bâtiment de la Mairie, l'enfouissement des réseaux E.D.F. et télécom sur l'intérieur du quartier de Mailhosque avec changement de l'éclairage public, goudronnage du chemin des cannabières. Fin 2001 c'est sur le hameau de Pinet que les fils et poteaux télécoms ont été supprimés, avec la remise en état des murs du cimetière.*

*Voilà un petit bilan des réalisations, vous pourriez me demander et les projets !! vous devez vous en douter il y en a, mais tributaires des certains aléas nous devons laisser « le temps au temps » et aller à l'essentiel car notre budget n'est pas extensible et je me dois avec l'équipe municipale de gérer au mieux les intérêts de nos concitoyens.*

*Je ne voudrais pas terminer cette année, sans remercier tous les personnes qui oeuvrent souvent dans l'ombre à la vie de notre village, que ce soit pour l'aide aux personnes en difficultés, pour l'animation sportive, festive, pour les enfants de notre école, etc.. tout ce qui fait que l'on se trouve bien à LA CRESSE.*

*L'ensemble des membres du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de passer en famille un JOYEUX NOEL, et vous présenter*

**SES VŒUX LES PLUS SINCERES POUR 2003**

*Danièle Vergonnier*

# Etat civil

## M A R I A G E

Ingrid CAPELLE et Patrice FROMENT

## NAISSANCES

Tom ZOLNOWSKI Fils de Thierry et Anne (Vincent)

Toutes nos félicitations aux Parents et Grands Parents, longue vie à TOM

## DECES

Monsieur VALETTE Marcel

Monsieur CASTAN Albert

Monsieur MAS José ( de Mostuéjous)

Monsieur PONS olivier

Madame GRAL Lucienne

Toutes nos condoléances aux familles touchées par ces départs, parfois prématurés.

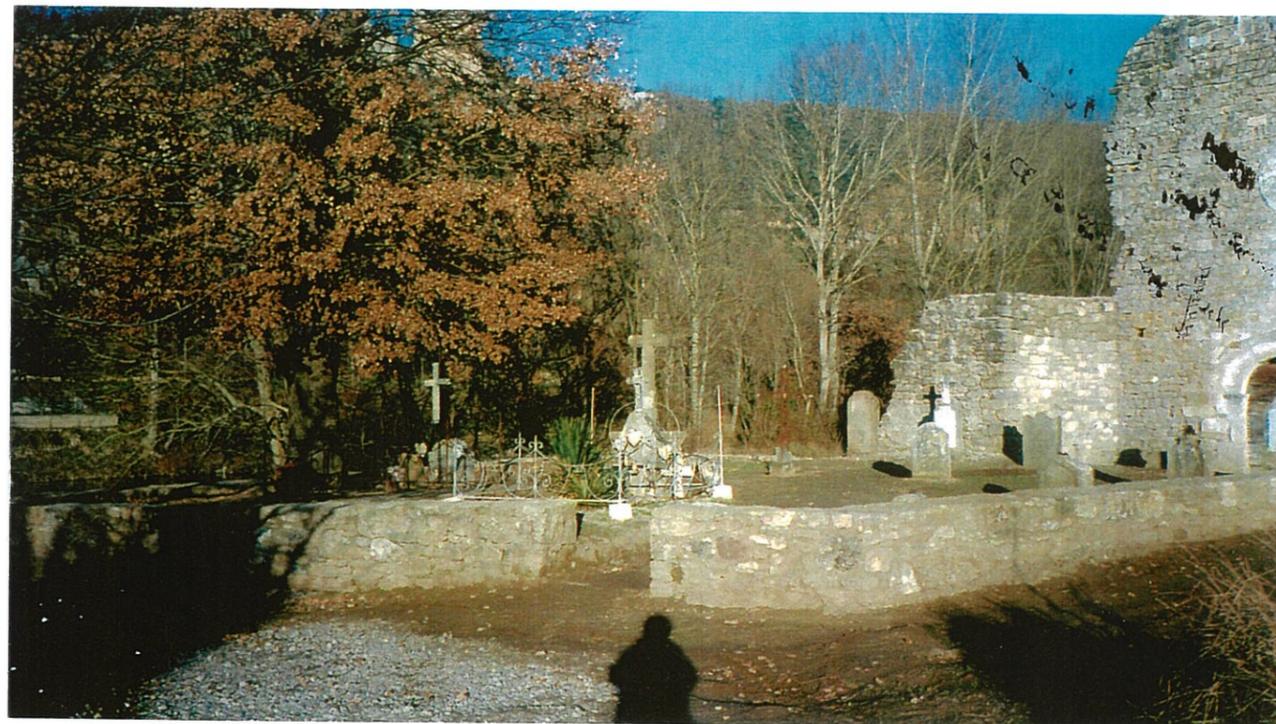
### CONSOLIDATION ET REFECTION DU MUR DU CIMETIERE

DE PINET ( 2002)

Travaux effectués par les amis du château de Montaignut 10 671,43 euros

Subvention département 2 667,86 euros

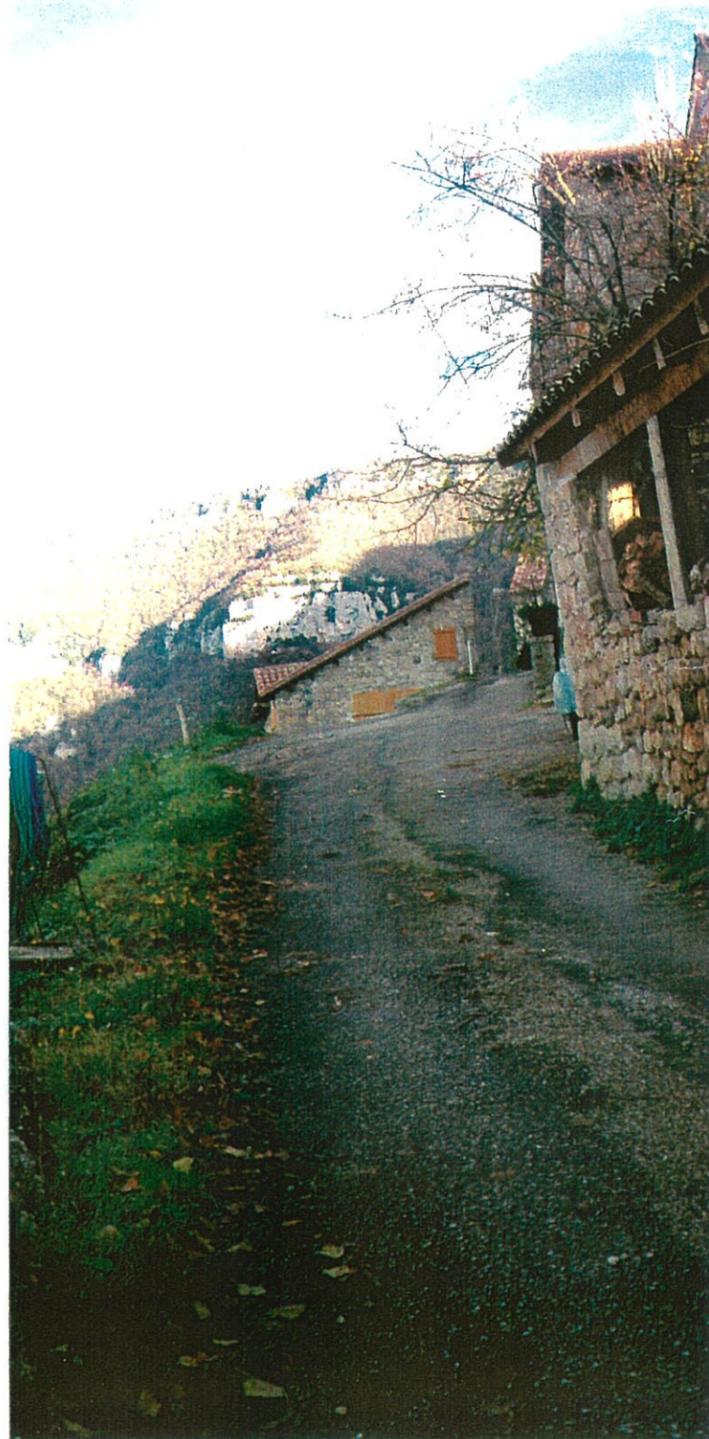
Dotation globale d'équipement 7 622,45 euros



*FIN 2001 ENFOUISSEMENT DES RESEAUX TELECOM*

*SUR LE VILLAGE DE PINET*

*Côut des travaux 2 419,21 euros Subventions SIEDA 2 372, 21 euros*



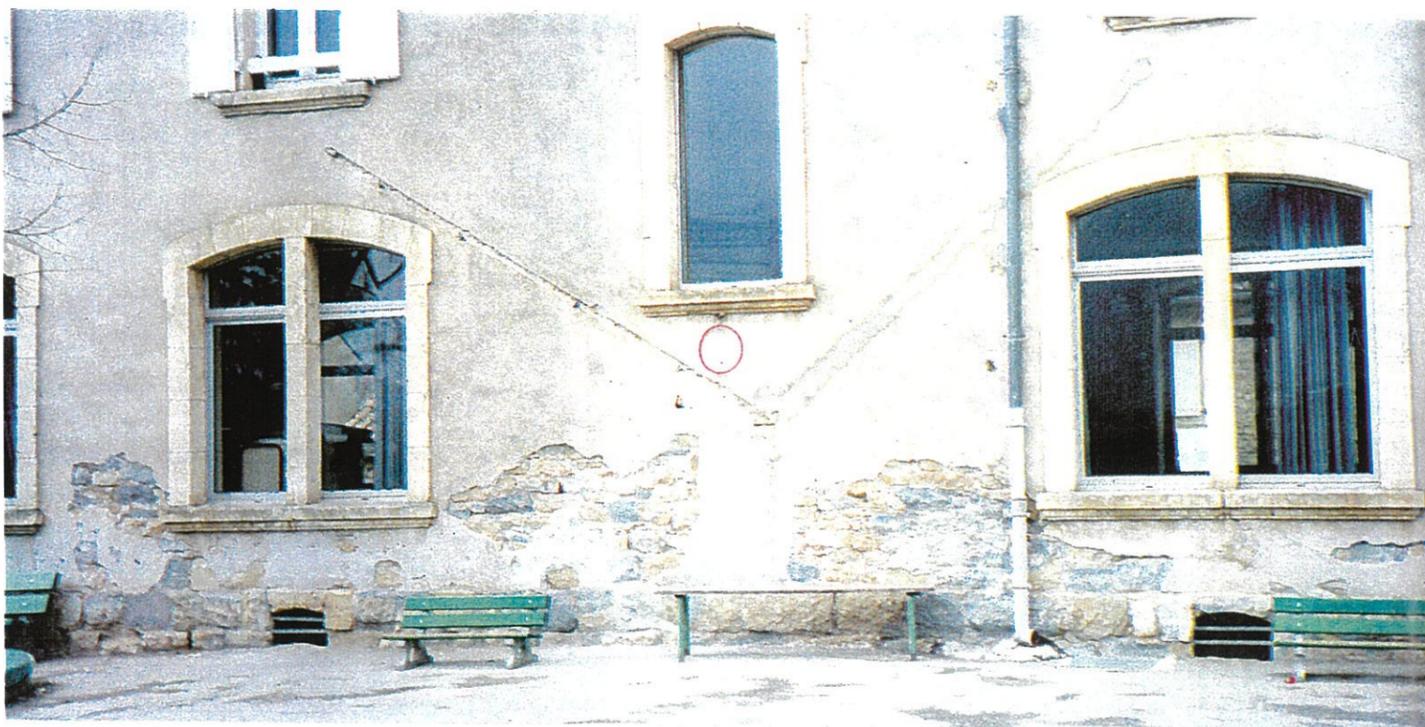
*REFECTION EN DEUX TEMPS DES MURS DE LA MAIRIE/ECOLE*

*FACADE NORD COTE RUE*



## REFECTION FACADE MAIRIE/ECOLE COTE SUD

Coût total des deux façades 23 044,11 euros subventionné par la Dotation de l'état et du département à hauteur de 80 %



## *ASSISES DES LIBERTES LOCALES*

### *LA PROTECTION DE L ENVIRONNEMENT*

#### *ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE*

##### *LES ENJEUX FINANCIERS :*

*Dans le domaine de l'eau (Etat et collectivités )*

- 7,6 Mds euros pour le eaux résiduaires
- 3,3 Mds euros pour les eaux pluviales
- 6,8 Mds euros pour l'assainissement
- 18,2 Mds euros pour l'eau potable et la diminution de la teneur en plomb

*Dans le domaine des déchets (toutes collectivités)*

- 7,6 Mds euros pour le respect de la loi du 13 Juillet 1992
- Non chiffré : épandage des boues d'épuration

##### LES ENJEUX FINANCIERS POUR LES COMMUNES

Coût théorique de la mise aux normes pour les communes dans le domaine de l'environnement  
Sur les 10 prochaines années :

- 11,4 Milliards d'euros (75 milliards de F) dont :  
déchets ménagers : 4,4 Mds d'euros (29 Mds de Frs)  
Eaux usées : 2,3 Mds d'euros (15 Mds de Frs )  
Qualité de l'eau potable 4,27 Mds d'euros (28 Mds de Frs)

Investissement actuel des communes 6,1 Mds d'euros (40 Mds de Frs)

Effort supplémentaire : 6,7 à 9,1 Mds d'euros (50 à 60 Mds Frs)

(source DEXIA fédération des villes moyennes)

## Thème 2 : le traitement des déchets

La collecte et l'élimination des déchets connaissent une répartition des compétences sensiblement identique à celle de l'eau, avec cependant des différences liées à la nature du déchet (déchets ménagers, industriels, agricole, du bâtiment, médicaux, ...).

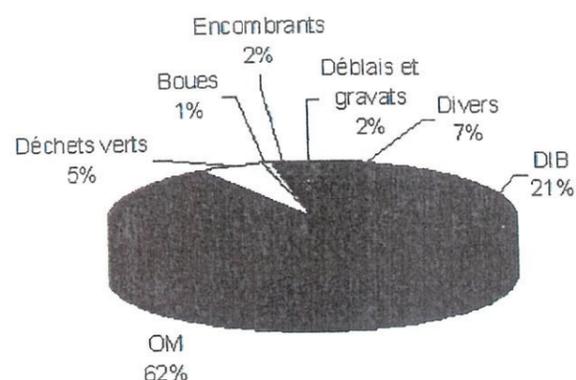
### Les déchets ménagers

La collecte et le traitement des déchets ménagers (c'est à dire produits par les ménages, y compris les déchets dits "occasionnels" tels que les encombrants, les déchets verts et les déchets ménagers spéciaux) est également un **service public**, relevant du niveau communal ou intercommunal. L'étendue des prestations de ce service est fixée par arrêté préfectoral. L'élimination des déchets industriels banals souvent collectés en même temps que les ordures ménagères (les déchets produits par les artisans, les commerçants et les activités diverses de service, collectés en mélange avec les déchets des ménages) est quant à elle de la responsabilité du producteur du déchet.

Les quantités de déchets produites annuellement en France sont évaluées à 29,5 Mt réparties ainsi :

- Déchets produits par les ménages : 24,5 Mt dont 4,5 Mt de déchets occasionnels;
- Déchets industriels banals : 5 Mt.

Répartition du tonnage de déchets traités en Midi-Pyrénées (source Ademe 1999)



A la demande des communes et des établissements publics intercommunaux, le département peut se voir confier la responsabilité du traitement, de la mise en décharge des déchets ultimes et des opérations de transport, de tri ou de stockage qui s'y rapportent.

Le Conseil régional peut prendre une participation dans les sociétés d'économie mixtes locales en vue de la réalisation ou de la gestion d'installations de stockage de déchets ultimes.

<b>Un exemple : l'Aveyron</b>	La mise en œuvre du plan départemental d'élimination des déchets ménagers a été confiée à un syndicat départemental, le SYDOM, auquel adhèrent la majorité des communes du département, qui devrait au terme de sa montée en puissance gérer les déchets à l'échelle départementale et proposer un prix unique pour leur transfert, transport, valorisation et élimination.
-------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Thème 1 : l'eau et son assainissement

L'alimentation en eau potable, bien fragile et aux cycles irréguliers, mais néanmoins indispensable à l'homme et patrimoine commun de la nation (loi sur l'eau de 1992), est un **service public** qui nécessite une répartition équitable et une gestion globale de la ressource.

Gérer les ressources en eau, cela signifie assurer, d'une part, un **équilibre global et une bonne qualité des cours d'eaux et des nappes phréatiques**, et d'autre part un **approvisionnement de l'ensemble des citoyens à l'eau potable**, ce qui suppose l'engagement de moyens importants tant en termes de réseaux (les adductions d'eau) que de moyens d'assainissement.

### La gestion quantitative de la ressource

La gestion quantitative de la ressource en eau a pour objet d'assurer des débits et une qualité des cours d'eaux et des nappes phréatiques suffisants, en garantissant les usages pour les particuliers, les agriculteurs et les industriels, tout en respectant les contraintes de protection du patrimoine naturel.

Elle fait intervenir plusieurs acteurs :

- Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) à l'échelle du bassin (approuvé par le préfet de région le 6 août 1996 pour Adour-Garonne)
- Les schémas directeurs et de gestion des eaux, approuvé et suivi par les commissions locales de l'eau (état, collectivités, usagers) pour les sous-bassins prioritaires.
- La gestion des ressources des cours d'eau est quant à elle assurée, pour les bassins qui connaissent des déficits chroniques, dans le cadre d'un **plan de gestion de l'étiage** (PGE) suivi par un **établissement public territorial de bassin** ou par certaines **ententes départementales ou interdépartementales** (telle que celle du Lot). Enfin, les **contrats de rivière** permettent de développer une approche plus qualitative et de mener des actions d'entretien-restauration des cours d'eau.
- Le programme quinquennal de l'agence de l'eau, qui contribue à la mise en œuvre de la politique de l'eau dans les circonscriptions du bassin.

<b>Un exemple : l'Aveyron</b>	Le département de l'Aveyron se caractérise par une ressource en eau plutôt abondante alimentée par des précipitations importantes sur les reliefs des de l'Aubrac et du Lévezou. Trois grands bassins drainent les eaux du département vers la Garonne : le bassin du Lot, de l'Aveyron du Tarn. Les 2/3 de la surface sont couverts par des systèmes aquifères stratégiques constituant des réserves, en eau souterraine, importantes, mais parfois déficitaires (Aveyron, Lot), comme le précise le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Adour-Garonne, adopté le 6 août 1996. Le Lot bénéficie d'un soutien d'étiage, mais pas l'Aveyron, dont le déficit quantitatif est accentué par une mauvaise qualité de l'eau en aval de Rodez.
-------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Le service public de l'eau

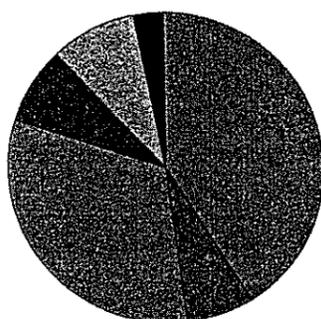
L'alimentation en eau potable relève au quotidien des communes et de leurs groupements, en régie directe ou en délégation de service.

L'assainissement des eaux domestiques est également assuré par l'échelon communal et intercommunal, qui doit dans ce domaine respecter des normes définies le plus souvent par la réglementation européenne (directive sur les eaux résiduaires urbaines).

Dans les deux cas, la nécessité d'organiser une répartition équitable des coûts et le financement d'investissements lourds ont fait émerger de nouvelles structures. **Des syndicats départementaux d'alimentation en eau potable** assurent parfois la production et la desserte en eau.

<b>Un exemple : l'Aveyron</b>	<p>L'Aveyron compte 103 unités de distribution dont 87 en gestion directe, 95 000 abonnés pour 13 millions de m<sup>3</sup> vendus par an. 355 points d'eau, dont 26 prélèvements de surface, sont recensés et 7 périmètres de protection ont été constitués.</p> <p>Il demeure cependant des zones non couvertes par les systèmes actuels d'adduction d'eau.</p> <p>En matière d'assainissement, on compte 238 stations d'épuration, 150 000 équivalents habitants desservis, 259 services publics d'assainissement collectif dont 255 en gestion directe et 29 services publics d'assainissement non collectif.</p> <p>Selon la directive sur les eaux résiduaires urbaines, une partie du département est classée en « zone sensible » nécessitant une dépollution renforcée (pour l'azote et le phosphore). Toutes les agglomérations de plus de 2000 équivalent habitants doivent avoir terminé un dispositif d'épuration conforme en 2005 – les communes plus importantes sont en outre soumises à des dispositions plus précises.</p> <p>Dans le cadre de son plan d'action Aveyron 2011, le Conseil général a souhaité mettre en place une politique de gestion intégrée de l'eau au niveau départemental, dont l'objectif final serait la définition d'un prix unique de l'eau.</p>
-------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Répartition des divers exploitants en fonction de la population desservie (Midi-Pyrénées, 2001)



- Régie directe
- Conseils Généraux
- Vivendi
- SAUR CISE
- Lyonnaise
- Autres

### Le prix de l'eau

Après 9% de hausse annuelle entre 1991 et 1996, l'augmentation du prix de l'eau s'est ralentie ces dernières années, avec une hausse de 5% par an en moyenne. (sources : ministère de l'écologie et du développement durable).

Le prix de l'eau se décompose en quatre grandes composantes : eau (45%), assainissement (33%), redevances FNDAE et agences de l'eau (16,5%) et TVA (5,5%).

De nombreux consommateurs d'eau se montrent inquiets sur les hausses qui apparaissent dans leurs factures d'eau.

L'un des enjeux de la décentralisation pourrait être de clarifier les rôles et responsabilités de chacun, afin de pouvoir plus facilement répondre aux questions de base des consommateurs : qui fait quoi ?, qui finance quoi ?



## « AIDER CHACUN A BIEN VIVRE CHEZ LUI »

➤ **Connaissez-vous votre association locale ADMR « Causses et vallée du Tarn » ? Nous vous la présentons en quelques chiffres :**

- 11 communes desservies pour 3945 habitants concernés
- 145 Personnes aidées
- 17 070 heures d'intervention effectuées
- 33 salariées employées, soit 10 équivalents temps plein
- 100 534 kilomètres parcourus

Sur la commune de La Cresse nous aidons :

- 8 personnes qui bénéficient du concours de caisses de retraite ou de l'aide sociale ou de diverses aides.
- 1 personne qui est employeur de son aide à domicile ou mandataire.
- L'association emploie 2 aides à domicile à temps plein ou partiel qui résident à La Cresse.

➤ **L'aide à la vie quotidienne est le socle de l'action de l'ADMR.**

Son objectif est double :

- Répondre aux attentes de la population (familles, célibataires, retraités, handicapés) par rapport aux tâches de la vie quotidienne.
- Maintenir les personnes aidées le plus longtemps possible dans leur milieu de vie.
- Permettre la création d'emplois durables.

Votre association locale est animée par une équipe de **bénévoles** bien implantés dans leur localité, qui connaissent ses habitants et ses institutions.

Ils sont là pour cerner vos attentes, trouver la réponse adaptée à votre demande, recruter du personnel salarié et organiser le travail.

➤ **Nos projets actuels :**

Notre mission est de suivre et de mettre en place les aides nécessaires aux personnes qui bénéficient ou vont bénéficier de **l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)**. Sur La Cresse nous avons, à ce jour, 4 personnes concernées.

Nous avons également en projet, en partenariat avec vos élus et les communes avoisinantes, la création d'un service de **portage de repas à domicile**, lequel pourrait débuter à compter de mars - avril 2003. L'enquête que nous avons menée pour apprécier les besoins, a fait apparaître que sur la commune de La Cresse.

- 2 personnes avaient un besoin immédiat.
- 6 personnes pourraient recourir à ce service plus tard.

Une souscription à ce service sera lancée en janvier 2003

Pour tout contact, le siège de votre association est à l'adresse suivante :

**ADMR « Causses et Vallée du Tarn »**  
**Place du Mûrier – 12520 Aguessac**  
**Tel / Fax : 05 65 61 07 29**

Permanences le lundi matin et le mercredi après midi.

**Les bénévoles et les Aides à Domicile de votre association vous souhaitent une bonne et heureuse année 2003.**

Le Président, J.P. VARANFRAIN

## OPERATION FACADES

### Programme départemental d'aide à la réhabilitation

*Cette opération qui devait démarrer fin d'année 2002, a dû pour des raisons de planning trop chargé du C.A.U.E. être reportée sur l'année 2003. C'est donc dans le courant du premier trimestre qu'une réunion d'information aura lieu sur notre commune, pour tous les propriétaires concernés par le périmètre marqué en gras sur la carte ci-contre.*

*Afin d'encourager les initiatives privées, les aides ont deux formes :*

*Une assistance aux propriétaires, à la conception du projet grâce à :*

- une mission d'animation (financée intégralement par le Département et la communauté de communes)
- une mission d'architecture

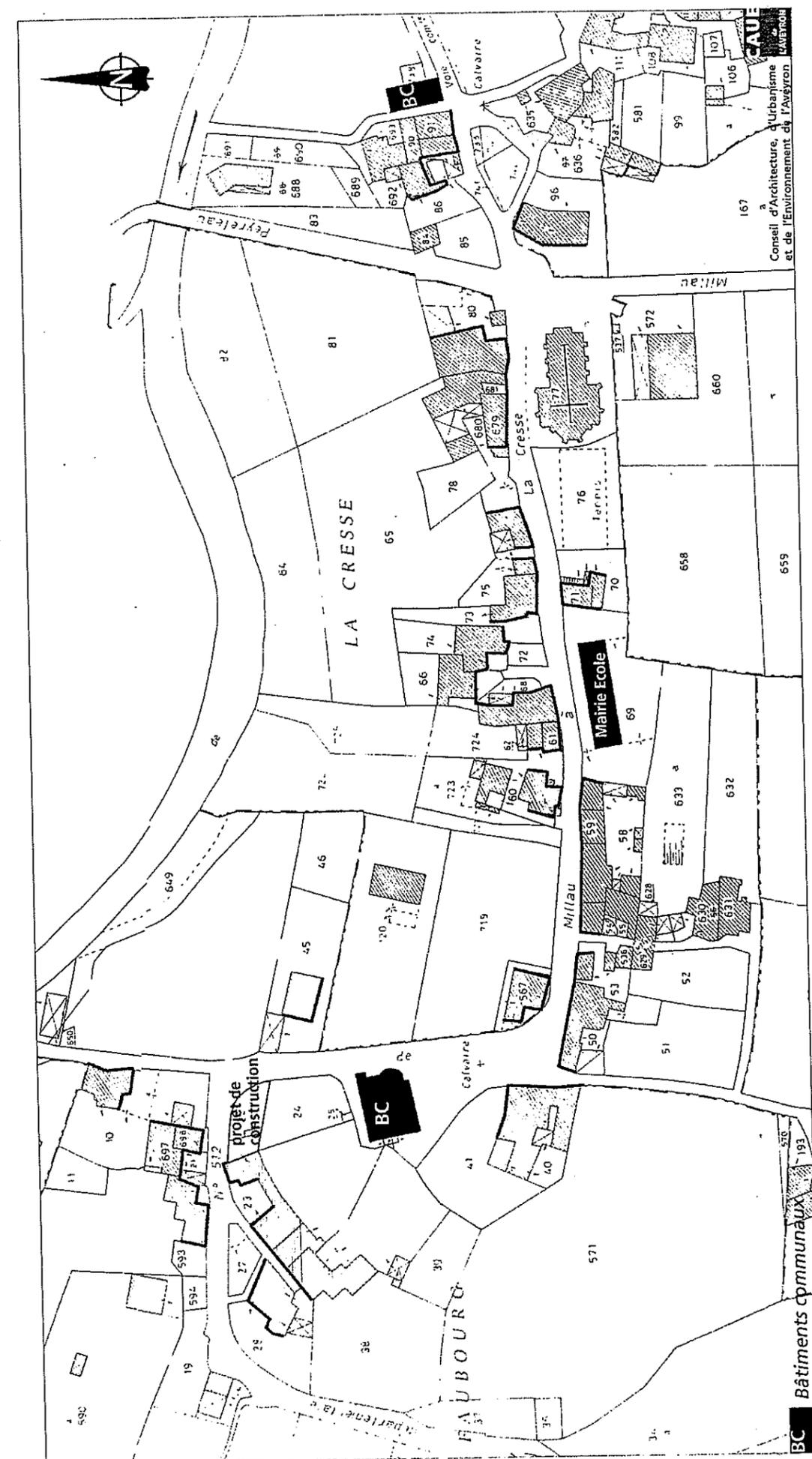
*des aides accordées aux particuliers par des subventions*

- Région 20% de 4 573 euros maxi de travaux
- Département 20% de 4 500 euros maxi de travaux
- Communes 6 % du montant des travaux H.T
- Communauté 4 % du montant des travaux H.T

*Les travaux concernés sont les travaux de ravalement, nettoyage, peinture, enduit, ou joints sur la surface de la façade dans le périmètre, tous travaux de peinture sur les éléments de second-œuvre. L'aide ne s'applique pas au remplacement des éléments.*

**OPÉRATION FAÇADES**  
Communauté de communes de MILLAU

**PROPOSITION DE PÉRIMÈTRE**  
Commune de LA CRESSE  
mars 2002



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme  
et de l'Environnement de l'Avézonnais

Bâtiments communaux

## L'école

Derrière une nouvelle façade, élèves et enseignants continuent leur chemin, les plus petits pensant depuis quelque temps au Père Noël, les plus grands commençant déjà à songer (rêver?) au collège.

Le départ en 6e de 9 Cm2 devait être un cap difficile à passer au niveau des effectifs. Or, avec l'arrivée de nouveaux, principalement des petits, l'effectif se situe toujours autour de 35 élèves, compte-tenu des rentrées échelon-nées des 2 ans.

La répartition des âges est inversée. Beaucoup plus de petits en maternelle que de grands en primaire, élément déterminant pour l'avenir de l'école.

Si le moment fort de 2002 a été le séjour chez nos correspondants, d'autres activités culturelles, sportives ou festives ont ponctué cette année: kermesse, sorties musicales, rencontres inter écoles, piste routière, ... pour n'en citer que quelques unes.

L'A.p.e, toujours dynamique, contribue d'ailleurs activement au financement d'une partie de ces activités.

L'équipement de l'école continue de s'étendre grâce à l'engagement de la

municipalité, que nous remercions vivement.

Les élèves de Cm2 bénéficient de l'intervention bi-hebdomadaire de Robert, jeune Anglais qui leur permettra d'acquérir un accent "very british!"

L'implication de tout le village dans la vie de notre école n'est plus à prouver. Une ombre pourtant, que l'on souhaite voir se dissiper rapidement: la fin du contrat de Delphine, notre aide-éducatrice, à la fin de l'année scolaire. Nous avons déjà entrepris des démarches afin de la maintenir dans ses fonctions. L'équipe de 5 que nous formons ayant mis en place un mode de fonctionnement qui correspond le mieux à l'intérêt des enfants, nous ne voulons pas une remise en cause de ce système.

Nous demandons une suite au "Club des Cinq"!

Un dernier mot sur le projet pédagogique pour 2002-2003, l'échange avec un village du Sénégal. La correspondance a commencé et nous pensons pouvoir la concrétiser durant cette année scolaire.

Nous souhaitons à tous, petits et grands de La Cresse, un joyeux Noël et une bonne année 2003.

Les élèves parlent

Joyeux Noël.

Marion

À l'école on s'amuse bien, le maître est marrant parfois et Delphine est gentille. Bonne année 2003 et joyeux Noël à tous.

Néemie

Quand on est allés à Digoin et que j'ai dormi avec Laura, je me suis juré que jamais je ne referais cela ! (vous imaginez pourquoi !).  
Joyeux Noël et Bonne Année.

Layla

Moi mon jour préféré a été le premier jour chez les correspondants.  
On a mangé des crêpes et la chatte de ma correspondante a fait des bésés.

Lucie



Je vous souhaite un joyeux Noël ainsi qu'une magnifique année 2003.

Maximilien

Bonne Année à tous, et joyeux Noël 2003.

Ronan et Damien

Quand on est allés à Neuzy j'ai rencontré des amis et je me suis régalée.

Anne Laure

Je suis partagé entre deux sentiments: partir au collège et rester au Cm2 pour ne pas quitter mes 3 copains...mais je dois y aller quand même pour continuer des moments agréables avec Kévin et Anne Laure.

Cyril



DEPLACEMENT DE NOS ENFANTS A DIGOIN



NOTRE ECOLE AVEC L' EFFECTIF 2001/2002

*Une bien belle famille !!*



## VIE PAROISSIALE

Il est difficile d'écrire « Paroisse » en parlant uniquement de la Cresse. Comme nous le savons tous maintenant, nous faisons partie d'une paroisse qui est Saint Pierre de la Vallée du Tam, dont la Cresse constitue un relais.

\* La messe à la Cresse du 17 février fut largement suivie du fait de la présence de Jany Verducci qui interpréta avec talent et recueillement ; l'amour, la paix et l'espérance.

\* En ce dimanche 12 mai, c'était aussi un jour de fête en l'église de la Cresse où un groupe d'enfants de la paroisse faisait la première communion. Que ces enfants soutenus par leurs parents prennent conscience de l'engagement de ce jour là.

\* C'est encore en l'église de la Cresse qu'une très nombreuse assistance était venue célébrer la fête de la Toussaint.

Le rassemblement des villages pour former une seule paroisse permet d'avoir des célébrations plus vivantes, plus priantes.

C'est une tradition de nous retrouver à la Croix du Causse, mais cette année le dimanche 18 août ce fut comme un anniversaire : depuis 50 ans que fut implantée cette croix, chaque année une journée paroissiale et de pèlerinage est organisée pour demander la protection de nos familles et de nos récoltes. C'est d'abord par une messe d'action de grâce célébrée par le père Castan et un prêtre de la région Lilloise, en vacances chez nous, que commence cette journée en compagnie de touristes, habitants de la vallée, Cressois. Après l'apéritif et le repas tiré du sac est organisé une après-midi de détente par l'ACVC, journée clôturée par un repas du soir, à la salle des fêtes.

Le quine organisé par le relais de la Cresse a connu son succès habituel, il a permis de faire face aux dépenses de chauffage, frais de déplacement du prêtre, achat des hosties, entretien de l'église etc.

Nous sommes tous concernés, même si nous ne pratiquons pas, de façon régulière, on est toujours heureux de trouver un prêtre dans certaines circonstances : mariages, baptêmes, obsèques etc.

En l'an 2002 notre église a vu la célébration de deux baptêmes, de quatre sépultures et pas un seul mariage.

Le comité paroissial est heureux de vous souhaiter de joyeuses fêtes de Noël et une très bonne année à chacun de vous.

## LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

S'il est une activité qui durant la moitié de l'année (d'août à fin février) tient en éveil notre commune c'est bien celle de la chasse, quel est le Cressois qui peut dire le contraire ? Il serait donc utopique de vouloir faire, même en abrégé, son historique.

Le tableau de la saison écoulée, dont le bilan définitif n'a pu être établi qu'en fin février, fut simplement moyen, plus en petit qu'en gros gibier, ce qui incita la société à faire un effort supplémentaire de repeuplement en lièvres et lapins. Il s'est avéré que cette initiative avait été payante, il sera bon à l'avenir de la reconduire.

A la mi-mai, le repas des chasseurs réunissait à la ferme-auberge du Maubert, mise aimablement à leur disposition, nombre d'habitants de la Cresse, puisque 100 couverts furent servis.

Les résultats du Quine de janvier dernier, bien que légèrement en régression, nous engageant à lancer une nouvelle invitation à tous les chasseurs, leurs familles et amis pour le prochain, qui est fixé au samedi 11 janvier 03

Le 2 août, tout comme par le passé la société a tenu son Assemblée Générale, à laquelle participait une majorité d'adhérents, temps fort s'il en est, qui a permis de constater la bonne santé de l'UCC ainsi que celle des chasseurs toujours hardis à l'ouvrage malgré, et peut-être, parce que le gibier se raréfie.

Le rapport présenté par le trésorier confirme un bon équilibre financier

Les chasseurs rêvent toujours d'avoir un point de rencontre bien à eux ....

Les 32 bracelets de chevreuil dont a été dotée la commune de la Cresse, pour la saison en cours ont été, pour une part attribués individuellement, les autres feront l'objet de tirs en battue jusqu'à la réalisation du plan de chasse

Le sanglier, que l'on nous disait peu abondant en début de saison a été géré (en responsables) pour cela, nombre de bêtes noires n'ont reçu que caresses de la part d'éminents tireurs...

Des faits divers ont troublé notre sérénité : Le mercredi 3 avril la société, en la personne de son président, était citée devant le tribunal correctionnel de Millau au titre de plusieurs articles du code rural et du code de l'environnement. Ceci nous valut la condamnation à une amende (plutôt symbolique) avec l'obligation impérative d'extrader « Victor », à qui nous devons, d'avoir, tout un été, attiré vers le parc du Sonnac : les enfants, leurs parents, (ainsi que les gardes)

En début de cette année alors que les fervents de la traditionnelle «tendelle» rangeaient leurs baguettes, ils leur était signifié que leurs petits bâtons ne pouvaient servir qu'à allumer le feu et leurs 'plates' a empierrier le Causse.

Lors de sa visite sur le canton, le préfet de l'Aveyron était interpellé par le bureau de la société, qui avait invité Mme le Maire à lui faire part de l'indignation et des craintes des chasseurs vis à vis d'une atteinte de plus, qui touchait leur principal loisir : La chasse dans ses traditions.

Un Comité pour la sauvegarde s'est constitué sur l'ensemble du Causse Noir, des actions ont été engagées avec le concours de nombreux soutiens, (qu'ils en soient ici remerciés). Des informations souvent contradictoires ont soufflé, le chaud et le froid, les périodes d'espoir succédant à des étreintes de pessimisme...

Le glas ne vient-il pas de sonner ? ...

Ce dimanche 16 décembre au soir, toutes les «tendelles» ont dû tomber. !!

" Si noire que soit la nuit, le soleil se lève toujours à l'aube " (proverbe chinois) c'est donc avec chaleur et optimisme que la Société présente à tous les chasseurs, leurs familles et tous les Cressois, avec les souhaits d'un joyeux Noël, les meilleurs vœux pour 2003.

# Coopérative Fruitière de La Cresse



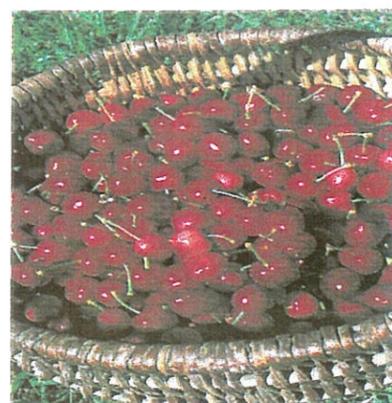
12640 LA CRESSE



## Campagne 2002

Poids total cerises

121 970 Kg



### Variétés

Burlat	35 655 Kg
Reverchon	22 430 Kg
Hedelfingen	25 430 Kg
Divers	38 455 Kg
Comprenant 15 365 Kg de variété Gros calibre	

Poids total prunes Mirabelle

6 576 Kg

Manque du poids en cerises comme en prunes . Ceci dû principalement à la sécheresse, de nos jours les calibres inférieurs à 24 mm n' ont malheureusement plus cours

Vente au détail l'été à la coopérative en légère augmentation

*Souhaitons 2003 plus favorable à nos adhérents*

### Le mot du Président

*En mai 2002 , la Fédération Nationale des Parcs attribue la marque " Parc Naturel Régional des Grands Causses " à la cerise de la vallée du Tarn.*

*Pour le consommateur , cette marque vaut garantie d'origine , de naturel et d'authenticité.*

*Espérons que nous saurons profiter de cette image pour mieux valoriser notre production.*

## A.C.V.C

*Après les agapes du réveillon 2001, la sortie à Super Lioran sous une neige battante, a permis d'oxygéner les estomacs.*

*Le repas de l'amitié a consolidé les appétits toujours ouverts qui furent satisfaits par le déjeuner aux trénel.*

*L'été nous a vu rassemblés pour la soirée estivale où les bambins ont écarquillé les yeux et ont ouvert grand leurs oreilles avec le cirque PACOTILLE.*

*La messe de la fête du Causse a béni tout un petit monde bien sage, toujours prêt à planter la fourchette dans un aligot réparateur.*

*Sur le Causse dans le gîte du Sonnac, un conteur a fait vibrer les cordes occitanes et nous a régalié de quelques belles histoires embellies par un buffet toujours bien garni et des châtaignes grillées à point.*

*Les séances de gymnastique ont permis de muscler les corps pour permettre à ceux-ci de suivre le rythme de la vie Cressole.*

*Les lots de la quine ont été distribués à une assemblée nombreuse.*

*Et les enfants vont s'envoler bientôt vers une île au trésor revisitée au cinéma.*

*L'A.C.V.C vous adresse ses meilleurs voeux, et vous espère toujours aussi fidèles pour clôturer ensemble et dans la joie cette année 2002 à l'occasion du réveillon.*

Le bureau

# Histoire...

## Des statues-menhirs à La Cresse..!

En effet, c'est une étonnante découverte qui fut faite dans les années 1910, il y a donc presque un siècle de cela. Un abbé, que nous connaissons tous pour lui accorder sans hésitation aucune la découverte méritée du fameux site de la Graufesenque, bien connu de tous les admirateurs du savoir faire passé et de l'archéologie, j'ai nommé l'abbé Hermet, signale dans une courte missive adressée à la Société des Lettres, Arts et Sciences de l'Aveyron, qu'un de ses amis, l'abbé Marc, curé de Rivière-sur-Tarn, vient d'apprendre, par le biais d'un de ses paroissiens l'heureuse découverte d'une statue-menhir dont la beauté laisse paraître-il pantois d'admiration. Or, le terrain sur lequel fut faite cette extraordinaire découverte appartient à un dénommé Raynal, maire du village de La Cresse.

Ce brave abbé Hermet ne dit certes pas où se situe exactement le champ des investigations mais, néanmoins tout porterait à croire que notre village, une fois de plus, situé dans une zone véritablement riche sur le plan historique serait un centre d'intérêt notoire pour de nombreux chercheurs d'autant que, en revenant sur ce fabuleux personnage que fut l'abbé Hermet, ce dernier prétend que rares sont les endroits en Europe où l'on ait découvert ce genre d'élément préhistorique et archéologique, mais que le seul département de l'Aveyron qui, je le rappelle contient plus de mégalithes à lui seul que toute la Bretagne réunie - mais si c'est vrai !!!- est encore une fois à l'honneur...Et de surcroît, notre petite Cresse, pour notre plus grande fierté, reconnaissons-le !

# Histoires...

## Proverbes et maximes d'ici et d'ailleurs

Regarde comme sont menées,  
Depuis Noël douze journées,  
Car suivant ces douze jours,  
Les douze mois auront leur cours.

Le temps qu'il fait pour les Rameaux,  
Dure toute l'année

Semaine sainte pluvieuse, année ruineuse

Ciel pommelé, femmes fardées, ne sont pas de longue durée

A l'hiver s'il est en eau,  
Succède été bon et beau

Le lendemain de Saint-Blaise (3 Février)  
Souvent l'hiver s'apaise.

Saint qui ne guérit rien,  
N'a guère de pèlerins.

Quand le coq chante à midi, pluie l'après-midi.

Autant de bonnes journées de janvier,  
Autant de mauvaises en Mai.

Neige de février  
Tient comme l'eau dans un panier.

Taille tôt taille tard  
Taille toujours en mars

Ce n'est jamais avril,  
Si le coucou ne l'a dit.

Mai froid n'enrichit personne,  
Mais il est excellent quand il tonne

Le temps qu'il fait en juin le trois  
Sera le temps du mois.

à suivre....

# L'Occitan, qu'es aquo?

L'occitan est une langue latine (comme le français, l'espagnol ou l'italien) qui est voisine du catalan. Son aire géographique correspond à une trentaine de départements du Sud de la France, mais l'occitan est aussi parlé dans une douzaine de vallées en Italie (Piémont) et en Espagne.

## Patois et Occitan

Le terme « patois » a été souvent utilisé en France pour désigner les différentes langues régionales. C'est donc par ce nom qu'est parfois appelé l'occitan, notamment par les personnes âgées. Mais dans nos régions, toute personne qui parle « patois » parle en réalité occitan.

*A côté des nombreux contes et des belles légendes, beaucoup de chansons occitanes sont très connues, comme la plus célèbre de toutes "Se canta", l'hymne de l'occitanie :*

Aquelas montanhas  
Que tan nautas son  
M'empachan de veire  
Mas amors ont son.

Se canta que cante  
Canta pas per ieu  
Canta per ma mia  
Qu'es al luènh de ieu.

*Hymne revisité par notre compatriote Eric BOUAD (malheureusement pas commercialisé)*

L'orthographe occitane est très ancienne puisqu'elle remonte à l'époque des "trobadors". Elle est assez différente du français: o en occitan se lit ou: lo poton (le baiser) = lou poutou, a final se lit le plus souvent o: la taula (la table) = la taoulo nh se lit gn: la castanha (la châtaigne) = la castagno lh se lit Iy: la filha (la fille) = la filyo

Roda que rodaras, mai dins ton pais tornarás.

I a pas res de pus valent qu'un fenhant que se met en colèra.

Pichots enfants, pichots laguis, grand enfants grands laguis.

Ven pas vielh qual vòl.

Luno mercrudo,  
Femme bourrudo,  
De cent ans, ne caldro pas uno.

Tot aquò s'arregara sus lou cousin.

Rode qui rodera, mais dans ton pays tu reviendras.

Il n'y a pas plus vaillant qu'un fainéant quand il se met en colère.

Petits enfants, petits soucis, grands enfants grands soucis.

Ne vient pas vieux qui veut.

Lune en mercredi,  
Femme bourrue ;  
Chaque cent ans, il y en a assez avec une.  
(n'annonce pas de bons présages pour toute la durée de la lune)

Tout s'arrange sur le coussin.